

COMMUNE DE LE HOUGA

CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE

DU MERCREDI 04 AVRIL 2018

Le quatre avril 2018, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia FEUILLET GALABERT, Maire.

Présents : FEUILLET GALABERT Patricia, FITAN Jacques, MANCIET Aline, DUPOUY André, PAVAN Josette, CROS Claude, BIGOT Jean Jacques, MATHIEU Jean Marie, MENACQ Bernard, MESTRES Michelle, MESTHE Claude, MORIN Franck, PRIAM Annie, VERDEJO Claudine.

Absents Excusés SWINSCOE Claudine procuration à MME FEUILLET GALABERT Patricia

Conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur CROS Claude a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

04. 18. I - Adoption du procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 14 mars 2018.

04.18. II- Vote des Budgets 2018

- 1/ Commune
- 2/ Multiservices Rural
- 3/ Lotissement Le Petit Bois
- 4/ Lotissement Les Mimosas
- 5/ Caisse des Ecoles

04.18. III- Convention utilisation des Arènes

04.18. IV – Mise à disposition Agent commune/CCBA

04.18. V – Divers

LA SEANCE EST OUVERTE A 18 H 40

04. 18. I - Adoption du procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 14 mars 2018.

Madame le Maire interroge l'assemblée afin de savoir s'il y a des observations sur le compte rendu du 14 Mars 2018.

Aucune observation.

04.18. II- Vote des Budgets 2018

1/ Commune

En présence de Madame la perceptrice, Madame le Maire présente les propositions pour le budget 2018.

Pour l'année 2018 la révision de la valeur locative est de 1,2 %.

Le budget est élaboré à taux constant par rapport à 2017. Mme le Maire précise que cette année des investissements importants sont prévus :

- Travaux d'extension de la mairie et mise en accessibilité avec accueil de nouveaux services,
- Divers travaux bâtiments publics,
- Travaux d'aménagement, accessibilité trottoirs et voirie, parking chemin des écoles, chemin de Ronde, RD 6, parcours de mémoire,
- aménagement de parking salle des fêtes, bibliothèque,
- Travaux d'aménagement et de viabilisation de la zone médico sociale,
- Aménagement terrain Multisports,
- Travaux réseau pluvial cité Pierre Sauvage, Cité des Prunus, Rue du Prince Noir, Houmbarique,
- Travaux de voirie Cité Pierre Sauvage.

La situation budgétaire est la suivante :

L'excédent reporté de fonctionnement est de 2 933 117,80 €.

Cinq emprunts sont en cours avec un capital total à rembourser au 01 janvier 2018 de 1 225 578,60 €.

- 2 emprunts pour la réhabilitation du foyer rural (travaux 2000) : échéance 2025,2031
- Aménagement de la traverse (travaux 2003): échéance 2024
- EHPAD : échéance 2023,2028 (annuités remboursées par le loyer que l'EHPAD verse à la commune).

Cette année encore, la commune n'empruntera pas pour financer les investissements.

Le budget de la commune s'élève à 7 598 339 € dont 60 % est affecté à la section de fonctionnement et 40 % à l'investissement. Les orientations budgétaires pour l'année 2018 sont de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de continuer à mener les investissements dont la commune, les administrés et les entreprises locales ont besoin.

Madame le Maire rappelle que conformément à l'article 1639 A du code général des impôts, les collectivités locales doivent faire connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux des impositions directes perçues à leur profit.

Pour l'année 2018, Mme le Maire présente les éléments qui figurent sur l'état des services fiscaux, qui mentionne, notamment, les bases d'imposition prévisionnelles, les taux de l'année précédente et le montant du produit attendu à taux constants.

Le Maire demande à l'assemblée délibérante de fixer les taux pour 2018.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal du HOUGA, par 11 voix pour, et 3 voix contre, vote les taux d'imposition pour 2018 comme suit :

Taxe d'habitation : 20,51 %
Taxe sur le foncier bâti : 16,31 %
Taxe sur le foncier non bâti : .. 90,65 %
CFE : 21,61 %

Taxes Locales	Bases 2018	Taux 2017	Produit attendu à taux constants	Taux votés 2018	Produit attendu 2018
Taxe habitation	1 037 000	20,51 %	212 689	20,51	212 689 €
Taxe foncière sur le bâti	1 031 000	16,31 %	168 156	16,31	168 156 €
Taxe foncière sur le non bâti	57 400	90,65 %	52 033	90,65	52 033 €
CFE	566 200	21,61 %	122 356	21,61	122 356 €

TOTAL	555 234 €
Allocations compensatrices	46 489 €
Autres produits	404 938 €
TOTAL produit attendu	1 006 661 €

Madame le Maire présente les propositions du budget primitif pour l'année 2018 :

SECTION FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses prévisionnelles de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	1 018 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	537 600,00
014	Atténuations de produits	22 600,00
65	Autres charges de gestion courante	702 627,00
66	Charges financières	40 535,00
67	Charges exceptionnelles	17 892,99
022	Dépenses imprévues	54 627,01
023	Virement à la section d'investissement	2 183 900,55
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 995,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	8 475,45
	TOTAL DEPENSES	4 595 153,00

<i>Recettes prévisionnelles de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
013	Atténuations de charges	17 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	21 050,00
73	Impôts et taxes	926 471,20
74	Dotations, subventions et participations	302 439,00
75	Autres produits de gestion courante	381 575,83
77	Produits exceptionnels	6 999,17
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 933 117,80
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 500,00
	TOTAL RECETTES	4 595 153,00

SECTION INVESTISSEMENT

<i>Dépenses prévisionnelles d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
13	Subventions d'investissement reçues	38 761,88
16	Emprunts et dettes assimilés	89 226,96
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées	33 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 508 300,00
45	Comptabilité distincte rattachée	3 840,00
001	Déficit d'investissement reporté	288 557,16
020	Dépenses imprévues	30 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 500,00
	TOTAL DEPENSES	3 023 686,00

<i>Recettes prévisionnelles d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	490 557,12
13	Subventions d'investissement reçues	328 917,88
45	Comptabilité distincte rattachée	3 840,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 183 900,55
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 995,00
041	Opérations patrimoniales	8 475,45
	TOTAL RECETTES	3 023 686,00

Madame le Maire met le Budget Primitif 2018 de la commune au vote.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal du HOUGA, par 11 voix pour 3 contre, vote le Budget Primitif 2018 de la commune comme présenté ci-dessus.

2/ Multiservices Rural

Madame le Maire présente les propositions du budget du Multiservices pour l'année 2018 :

<i>Dépenses prévisionnelles de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	16 030,00
65	Autres charges de gestion courante	8,01
66	Charges financières	4 850,00
67	Charges exceptionnelles	300,00
022	Dépenses imprévues	1 715,00
023	Virement à la section d'investissement	5 336,99
	TOTAL DEPENSES	28 240,00

<i>Recettes prévisionnelles de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 200,00
75	Autres produits de gestion courante	11 604,17
002	Excédent de fonctionnement reporté	14 435,83
	TOTAL RECETTES	28 240,00

<i>Dépenses prévisionnelles d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	6 756,00
21	Immobilisations corporelles	13 000,00
	TOTAL DEPENSES	19 756,00

<i>Recettes prévisionnelles d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	9 050,04
001	Excédent d'investissement reporté	5 368,97
021	Virement de la section de fonctionnement	5 336,99
	TOTAL RECETTES	19 756,00

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal du HOUGA, à l'unanimité vote le budget du Multiservices rural 2018 comme présenté ci-dessus.

3/ Lotissement Le Petit Bois

A la demande de Madame le Maire, Madame MANGENOT, Trésorière, présente les propositions du budget du Lotissement « Le Petit Bois » pour l'année 2018 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses695 247,89 €
Recettes 695 247,89 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses454 623,70 €
Recettes.....454 623,70 €

Madame le Maire met le Budget Primitif 2018 du Lotissement « Le Petit Bois » au vote.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal du HOUGA, par 13 voix pour et 1 voix contre vote le Budget Primitif 2018 du Lotissement « Le Petit Bois » comme présenté ci-dessus.

4/ Lotissement Les Mimosas

A la demande de Madame le Maire, Madame MANGENOT, Trésorière, présente les propositions du budget du Lotissement « Les Mimosas » pour l'année 2018 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses162 794,04 €
Recettes 162 794,04 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses152 793,04 €
Recettes.....152 793,04 €

Madame le Maire met le Budget Primitif 2018 du Lotissement «Les Mimosas» au vote.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal du HOUGA, à l'unanimité vote le Budget Primitif 2018 du Lotissement « Les Mimosas » comme présenté ci-dessus.

Arrivée de Madame VERDEJO Claudine 19h 20

5/ Caisse des Ecoles

A la demande de Madame la Présidente, Monsieur FITAN présente les propositions du budget de la Caisse des Ecoles pour l'année 2018 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 183 770 €
Recettes..... 183 770 €

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses14 710 €
Recettes.....14 710 €

Madame la Présidente met le Budget Primitif 2018 de la Caisse des Ecoles au vote.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles du HOUGA, à l'unanimité votent le Budget Primitif 2018 de la Caisse des Ecoles comme présenté ci-dessus.

04.18. III- Convention utilisation des Arènes

Madame le Maire informe qu'il convient de réglementer l'utilisation des arènes par les associations ainsi que par les particuliers.

Elle donne lecture d'un projet de règlement intérieur ainsi que d'une convention d'utilisation.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal du HOUGA par 14 voix pour et 1 abstention décide :

- **La mise à disposition gratuite des arènes pour les associations communales et le dépôt d'une caution de 500 € lors de la remise des clés,**
- **La mise à disposition gratuite des arènes aux extérieurs ou privés avec le dépôt d'une caution de 500 € lors de la remise des clés si la manifestation est à but non lucratif**
- **La location des arènes pour un montant de 100 € aux extérieurs ou privés pour une manifestation à but lucratif avec le dépôt d'une caution de 500 € lors de la remise des clés.**

Et autorise Madame le Maire à signer le règlement intérieur ainsi que la convention de location.

04.18. IV – Mise à disposition Agent commune/CCBA

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les dispositions de l'article 61 de la loi n°84-53 du 26/01/1984 modifié qui permet à un fonctionnaire, avec son accord, d'être mis à disposition pour effectuer tout ou partie de son service dans d'autres collectivités ou établissements que le sien sur un emploi permanent à temps non complet.

Madame le Maire indique que la CCBA souhaite que la commune mette à disposition Madame BALDIN Sylvie pour une durée de 79 heures par an.

Après avoir délibéré, le Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles à l'unanimité :

- **Accepte la mise à disposition de Madame BALDIN Sylvie auprès de la CCBA pour une durée de 79 heures par an.**
- **Autorise Madame la Présidente à signer la convention de mise à disposition**

04.18. V – Divers

Monsieur MENACQ Bernard informe que la prochaine réunion sur le recensement des chemins communaux aura lieu le 25 Avril. Il souhaiterait que le conseil municipal se prononce sur l'état de la voirie pour résoudre certaines situations délicates.

Madame le Maire indique que la continuité de certains tracés de chemins ruraux est interrompue. Le travail de la commission est de les recenser afin que le conseil municipal puisse statuer sur une désaffectation et sur un itinéraire de substitution si nécessaire, à l'appui d'une enquête publique.

Monsieur MESTHE donne lecture d'un courrier reçu de Monsieur LACOME D'ESTALENX relatif au terrain lui appartenant et jouxtant ceux de la commune. Madame le Maire apporte quelques éléments de réponse et informe l'assemblée qu'elle a déjà répondu à ce courrier.

La séance est levée à 20 h 15 minutes.

Le Maire,

MME FEUILLET GALABERT PATRICIA

Le Secrétaire de séance

Les membres du Conseil Municipal
Affiché le :